

LES DRIFTEURS PRIVÉS DE LÉDENON !

C'est une triste et mauvaise nouvelle reçue par le circuit de Lédénon (30) pour les acteurs du Championnat de France de Drift Uniroyal 2015. L'ASA de Lédénon n'a pas souhaité le maintien de l'épreuve suite aux deux refus émis par la Préfecture du Gard. Jérôme Vassia promoteur du Championnat nous explique comment une telle situation est arrivée.

Une sage décision malgré la frustration.

En effet, le circuit ayant une activité commerciale tout au long de l'année, les dirigeants se doivent de raisonner de manière globale et pas uniquement pour une seule épreuve de drift. La 6ème épreuve du Championnat 2015 se retrouve prise en sandwich et en otage dans un feuilleton dramatico-politique entamé depuis quelques mois dont la fin vient de nous assommer. Malgré l'envie de contre-attaquer, je comprends que le circuit tente de pérenniser l'ensemble de ses activités. L'épreuve de drift ne peut pas se faire au détriment du reste. La déception est grande, la fête s'annonçait belle, la lutte au classement est serrée, des frais étaient déjà engagés. Quel gâchis !

L'annulation d'une manche de Championnat de France est une première !

Organiser des épreuves dans les règles de l'art est un droit, c'est triste et très frustrant de subir un tel échec en fonction du bon vouloir d'une administration. C'est une première et j'espère une dernière. Heureusement, je retiens que les relations sont excellentes ailleurs, même lorsque l'on doit fermer une route de montagne à 1700 m d'altitude pendant 2 jours. Le Circuit de Lédénon a déjà organisé 2 épreuves du Championnat de France de Drift ces 2 dernières années, l'équipe en place a fait confiance à Drift Events dès le départ, et réciproquement, l'aventure était belle, le public et les pratiquants de plus en plus nombreux, l'économie locale liée à cette épreuve se développait elle aussi. La motivation des équipes n'a pas suffi malgré le temps passé à trouver des solutions par le Circuit ou la FFSA. Le pouvoir est ailleurs.

Il est trop tard pour une solution de secours.

En prononçant un refus d'autorisation aussi tardif malgré un dossier complet et à l'identique des avis favorables des années précédentes, il est légalement impossible de trouver un plan B en France à cause du délai administratif de 2 mois pour toute demande d'autorisation sur un circuit homologué. Une solution sauvage en comité restreint n'est pas envisageable malgré la colère. Des pistes avec des pays limitrophes ont été explorées mais sans succès... La question s'est posée de faire une double manche à Nogaro (32) lors de la finale mais cela représente trop de risques sur un seul week end pour les mécaniques. Le round 6 est annulé ! Je souhaite aux équipes du Circuit de Lédénon de pouvoir continuer à travailler dans de bonnes conditions même si je suis conscient qu'il n'y aura pas de drift de si tôt là bas. Merci pour tout ce que vous avez fait, je ne pense pas me tromper en disant que vous aurez le soutien de la communauté du drift.

infos - Replays - Résultats : www.drift-events.fr

Prochain Round : Nogaro - Finale - 24 & 25 octobre



FRENCH DRIFT ACADEMY

